



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 8 mai 2013 — N° 49

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Richer (Argenteuil) fait une déclaration concernant Lachute, ville toute en fleurs.

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant la Semaine de la santé mentale.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant le 65^e anniversaire des Filles d'Isabelle du Cercle Christ-Roi.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant le Grand McDon.

M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Marcel Dutil.

8 mai 2013

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Léonard Otis.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration concernant le 50^e anniversaire du Club de judo Saint-Jean-Bosco.

M. Breton (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration concernant le Défi canot à glace tenu sur le fleuve Saint-Laurent dans le Vieux-Port de Montréal.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter deux entreprises de Montréal-Nord finalistes aux prix ESTim.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration concernant la Journée internationale de la Croix-Rouge.

À 9 h 58, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 12.

Moment de recueillement

8 mai 2013

Présentation de projets de loi

Mme Maltais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 39 Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 39.

M. Bonnardel (Granby) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 391 Loi modifiant la Loi sur le Protecteur du citoyen

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 391.

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 203 Loi concernant la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 637-20130508)

M. Bonnardel (Granby) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 203, Loi concernant la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska.

La motion est adoptée.

8 mai 2013

M. Bédard, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 203 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. St-Arnaud, ministre de la Justice, dépose :

Les prévisions budgétaires 2013-2014 du Comité de la rémunération des juges.
(Dépôt n° 638-20130508)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Champagne (Champlain), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 23, 24, 25 avril et le 7 mai 2013, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 26, Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités en matière de financement. Le rapport contient des amendements au projet de loi.
(Dépôt n° 639-20130508)

M. Pelletier (Rimouski), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 18 et 30 avril et le 7 mai 2013, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 18, Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 640-20130508)

8 mai 2013

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, trois extraits de pétition concernant le financement des organismes communautaires autonomes sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 1 921 citoyens et citoyennes de la circonscription de René-Lévesque, par Mme Richard (Duplessis);
(Dépôt n° 641-20130508)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 846 citoyens et citoyennes de la circonscription de Côte-du-Sud et du Québec, par M. Morin (Côte-du-Sud);
(Dépôt n° 642-20130508)
- le troisième, extrait d'une pétition signée par 2 144 citoyens et citoyennes des circonscriptions de Matane-Matapédia et Rimouski, par M. Pelletier (Rimouski).
(Dépôt n° 643-20130508)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bolduc (Jean-Talon), conjointement avec M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Daneault (Groulx) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la santé mentale qui se déroule du 6 au 12 mai sous le thème : Tu es formidable, le sais-tu?;

8 mai 2013

QU'elle rappelle à la population qu'il est essentiel de prendre soin de sa santé mentale autant que de sa santé physique;

Et qu'elle rappelle que nous avons tous un impact dans l'amélioration et le maintien de la santé mentale des gens qui nous entourent.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Caire (La Peltrie), conjointement avec M. Gaudreault, ministre des Transports, M. Tanguay (LaFontaine) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision de transférer le centre de formation de la garde côtière de Québec à Halifax;

QU'elle exhorte le gouvernement fédéral de prendre en considération les préoccupations du Commissaire aux langues officielles voulant que des services en français ne soient pas assurés adéquatement advenant un tel transfert.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lelièvre, ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, conjointement avec Mme Charlebois (Soulanges), M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) et Mme David (Gouin), propose :

QUE le gouvernement du Québec demande au gouvernement fédéral de prendre les mesures nécessaires pour procéder à la réouverture du quai de Percé dans les plus brefs délais et corrige cette situation inacceptable pour l'industrie touristique de la Gaspésie, notamment pour la ville de Percé.

8 mai 2013

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Gouin), conjointement avec M. Kotto, ministre de la Culture et des Communications, Mme Ménard (Laporte) et Mme Roy (Montarville), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse et salue l'héritage laissé par Jean Cousineau, ce compositeur et professeur engagé, décédé le 4 avril 2013;

QU'elle souligne son immense apport à l'enseignement du violon aux enfants québécois depuis 1965 par la fondation de l'école Les petits violons et la création de l'ensemble Les petits violons en 1974;

QU'elle offre ses condoléances à toute la famille et aux proches de Jean Cousineau.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Cousineau, deuxième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 17, Loi modifiant le Code des professions en matière de justice disciplinaire.

8 mai 2013

M. Cousineau, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition portant sur la gestion administrative du ministère des Finances et de l'Économie; puis en séance publique afin d'entendre le sous-ministre du ministère des Finances et de l'Économie concernant la gestion administrative; et enfin en séance de travail afin de statuer sur les observations, conclusions et, s'il y a lieu, recommandations à la suite de cette audition.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le Président entend les commentaires additionnels de M. Bédard, leader du gouvernement, à la suite de la question de directive soulevée lors de la séance du 7 mai 2013 par M. Deltell, leader du deuxième groupe d'opposition, et qu'il avait prise en délibéré, concernant la tenue d'audiences publiques par la Commission de l'administration publique relativement au mandat du Comité sur les conditions d'emploi des titulaires d'emplois supérieurs en provenance de l'extérieur de la fonction publique.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 7 mai 2013, sur la motion de Mme De Courcy, ministre responsable de la Charte de la langue française, proposant que le principe du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

8 mai 2013

M. Cousineau, deuxième vice-président, informe l'Assemblée qu'il a reçu une demande de débat de fin de séance pour le jeudi 9 mai 2013, sur une question adressée par M. Hamad (Louis-Hébert) à Mme Zakaïb, ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, concernant l'inaction du gouvernement péquiste pour éviter la fermeture de l'usine des Aliments Old Dutch à Lachine touchant 216 travailleurs.

Le débat se poursuit.

À 13 h 01, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur la motion de Mme De Courcy, ministre responsable de la Charte de la langue française, est ajourné.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Bolduc (Jean-Talon) propose :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux tienne des consultations particulières à compter du mercredi 29 mai 2013 sur le projet de règles du gouvernement péquiste abrogeant la disposition qui prohibe la vente, le service et la consommation de boissons alcooliques à l'intérieur des aires de jeux et qu'à cette fin, la Commission entende le ministre des Finances et de l'Économie, le directeur national de santé publique, l'Association des centres de traitement des dépendances du Québec et le ministre de la Santé et des Services sociaux ainsi que toutes les personnes qu'elle jugera nécessaire de convoquer;

8 mai 2013

QUE l'exposé du ministre des Finances et de l'Économie soit d'une durée maximale de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la Commission soient d'une durée maximale de 90 minutes;

QUE la durée maximale de l'exposé du directeur national de santé publique et celui de l'Association des centres de traitement des dépendances du Québec soient respectivement de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la Commission soient respectivement d'une durée maximale de 50 minutes;

QUE l'exposé du ministre de la Santé et des Services sociaux soit d'une durée maximale de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la Commission soient d'une durée maximale de 90 minutes;

QUE la durée maximale de l'exposé pour chacun des autres intervenants, le cas échéant, soit de 10 minutes et que les échanges avec les membres de la Commission soient d'une durée maximale de 50 minutes;

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 12 juin 2013 à moins que la Commission n'en décide autrement;

Enfin, que cette motion devienne un ordre de l'Assemblée.

M. Ouimet, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 46 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 42 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 16 minutes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; et 5 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

8 mai 2013

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 37 en annexe)

Pour : **62** Contre : **46** Abstention : **0**

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de Mme De Courcy, ministre responsable de la Charte de la langue française, proposant que le principe du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

À 18 heures, Mme Poirier, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 9 mai 2013, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

8 mai 2013

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Bolduc (Jean-Talon) :

(Vote n° 37)

POUR - 62

Arcand (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lessard (PLQ)	Roy (CAQ)
Bachand (PLQ)	Deltell (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Arthabaska)
Bergman (PLQ)	Diamond (PLQ)	Marcotte (CAQ)	Sklavounos (PLQ)
Billette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Marcoux (PLQ)	Spénard (CAQ)
Blais (PLQ)	Dubé (CAQ)	Martel (CAQ)	St-Amand (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Dubourg (PLQ)	Ménard (PLQ)	St-Laurent (CAQ)
(Jean-Talon)	Duchesneau (CAQ)	Moreau (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Dutil (PLQ)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
(Mégantic)	Fournier (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Gaudreault (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Trudel (CAQ)
Boulet (PLQ)	(Hull)	(Fabre)	(Charlesbourg)
Caire (CAQ)	Hamad (PLQ)	Paradis (PLQ)	Vallée (PLQ)
Carrière (PLQ)	Houda-Pepin (PLQ)	Picard (CAQ)	Vallières (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ratthé (CAQ)	Vien (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Rousselle (PLQ)	
Daneault (CAQ)	L'Écuyer (PLQ)	Roy (CAQ)	
David (IND)	Legault (CAQ)	(Montarville)	

CONTRE - 46

Beaudoin (PQ)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Marceau (PQ)	Richer (PQ)
Bergeron (PQ)	Gaudreault (PQ)	Marois (PQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	McKay (PQ)	(Bonaventure)
Blanchet (PQ)	Gendron (PQ)	Ouellet (PQ)	St-Arnaud (PQ)
Bouillé (PQ)	Goyer (PQ)	Pagé (PQ)	Therrien (PQ)
Breton (PQ)	Hébert (PQ)	Pelletier (PQ)	Traversy (PQ)
Cardin (PQ)	Hivon (PQ)	(Saint-Hyacinthe)	Trottier (PQ)
Champagne (PQ)	Kotto (PQ)	Pelletier (PQ)	Trudel (PQ)
Chapadeau (PQ)	Larouche (PQ)	(Rimouski)	(Saint-Maurice)
Claveau (PQ)	Léger (PQ)	Proulx (PQ)	Turcotte (PQ)
Cloutier (PQ)	Lelièvre (PQ)	Richard (PQ)	Zakaïb (PQ)
De Courcy (PQ)	Lisée (PQ)	(Duplessis)	
Dufour (PQ)	Malavoy (PQ)	Richard (PQ)	
Ferland (PQ)	Maltais (PQ)	(Îles-de-la-Madeleine)	